CADRES DU PRIVÉ EN **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ:** RECRUTEMENTS ET **MOBILITÉS**

Dominique Doussot

Déléquée régionale Apec Bourgogne-Franche-Comté

Première région industrielle française, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'un environnement favorable pour les entreprises de ce secteur. En 2019, les entreprises régionales ont recruté 5 800 cadres du secteur privé et plus particulièrement des cadres commerciaux et des cadres en production industrielle-chantier. En lien avec les importantes mutations structurelles (technologiques, écologiques, etc.), les entreprises ciblent des profils expérimentés et dotés en compétences pointues pour répondre à leurs besoins. Toutefois, l'entrée en récession de la France sous l'effet de la crise sanitaire liée au Covid-19 aura un impact significatif sur l'économie et l'emploi, notamment sur les recrutements. Pour 2020, il est prématuré d'en prévoir les impacts sur le tissu économique de la région et *a fortiori* sur les recrutements de cadres. "





UN TISSU ÉCONOMIQUE : UN CONTEXTE MARQUÉ DU SCEAU DE L'INDUSTRIE

- ▶ Une situation géographique
- ▶ Un tissu productif fortement
- ▶ Une concentration de l'emploi cadre dans la zone d'emploi de

ÉCONOMIQUE **FAVORABLE EN 2019**

- ▶ Une croissance économique légèrement érodée
- ▶ Une légère progression des effectifs
- ▶ 5 800 embauches de cadres réalisées en 2019

UNE ATTRACTIVITÉ EN **DEMI-TEINTE**

- ▶ La région perd plus de cadres qu'elle n'en attire
- Les cadres en provenance d'autres territoires bénéficient à tous les
- ▶ Un quart d'entre eux ont quitté l'Île-de-France



STRUCTURE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE EN

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UN POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIOUE

_

Située au carrefour de l'Île-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Allemagne ou encore de la Suisse, la Bourgogne-Franche-Comté jouit d'une position particulièrement attractive au sein du territoire national. Elle a développé des axes de transport majeurs (routiers, ferroviaires, aériens et fluviaux) qui facilitent son ouverture sur l'Europe et la relient aux autres métropoles françaises. Dotée d'un tissu productif fortement industriel, la région accueille sur son territoire d'importants acteurs de la mécanique-métallurgie (Aperam Stainless France, Industreek France), de l'industrie automobile (PSA Peugeot-Citroën) ou encore de l'industrie agroalimentaire. Cette empreinte industrielle se retrouve parmi les quatre pôles de compétitivité présents sur le territoire régional : le pôle des microtechniques dédié à la mécanique de précision, Vitagora tourné vers l'alimentation durable, Plastipolis dédié à la plasturgie et Xylofutur consacré aux bioressources et à l'industrie du bois.

UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE INDUSTRIELLE

-

La Bourgogne-Franche-Comté est composée de 25 zones d'emploi réparties sur 8 départements (dont une qui s'étend sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et une autre sur le Centre-Val de Loire) ayant des spécificités sectorielles plus ou moins marquées. L'emploi cadre régional est porté par la zone d'emploi de Dijon qui se caractérise par une forte présence de la recherche et développement scientifique et de l'industrie pharmaceutique. Elle accueille notamment les Laboratoires Urgo (dont le siège social et une unité de production se situent sur la zone d'emploi) et l'entreprise Merck Médication Familiale, dédiée à la commercialisation des produits d'automédication innovants. Dans la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt, c'est l'industrie automobile qui marque le pas avec l'implantation historique du constructeur PSA-Peuqeot Citroën à Sochaux et de plusieurs équipementiers tels que Faurecia. À Besançon, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques en est la spécificité, portée par des laboratoires de recherche, d'écoles et d'entreprises dédiés à la robotique et aux micros et nanosystèmes.

MÉTHODOLOGIE

-

Ce document repose principalement sur trois sources de données :

- 1 Sur l'enquête annuelle de l'Apec sur les recrutements de cadres menée auprès d'un échantillon permanent de 10 000 entreprises représentatif de la répartition des salarié-e-s par région, par taille et secteur d'activité du secteur privé en France métropolitaine.
- 2 Sur le volume d'offres d'emploi cadre en Bourgogne-Franche-Comté publiées en 2019 sur le site apec.fr.
- 3 Sur les déclarations annuelles des données sociales (DADS), formalités que doit accomplir toute entreprise employant des salarié-e-s. Dans cette étude, le champ des mobilités recouvre les salarié-e-s ayant changé de région de travail et de région de domicile depuis un an et occupant un poste cadre dans leur nouvelle région. Il porte exclusivement sur la population salariée. Les flux d'actifs au chômage ou d'inactifs accédant à un emploi cadre ne sont donc pas pris en compte. Le champ se limite également aux salarié-e-s vivant et travaillant en France métropolitaine depuis au moins un an.

RECRUTEMENT DE CADRES EN____

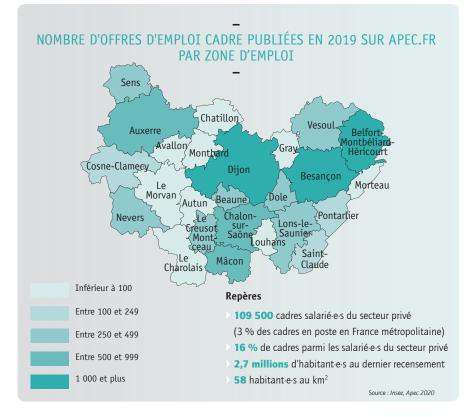
2019

PRÈS DE 3 OFFRES D'EMPLOI SUR 10 CONCERNENT UN POSTE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE DIJON

Avec près de 110 000 cadres sur son territoire, la Bourgogne-Franche-Comté est l'avant-dernière des régions métropolitaines

en termes d'effectifs cadres devant le Centre-Val de Loire. L'emploi cadre régional est inégalement réparti et les opportunités d'emplois cadres émanent, dans 3 cas sur 10, d'une entreprise située dans la zone d'emploi de Dijon. En effet, cette dernière rassemble 28 % des offres d'emploi régionales publiées sur apec.fr en 2019. Les métiers les plus recherchés concernent avant tous ceux du commercial (représentation commerciale et promotion des ventes, management commercial, ingénierie d'affaires, technicocommercial, etc.). De nombreux postes sont également recherchés dans les métiers des services techniques (qualité, méthodes, process industrialisation).

Enfin, les profils informaticiens sont également demandés par les recruteurs (développement et gestion des projets informatiques). Viennent ensuite les zones d'emploi de Besançon et de Belfort-Montbéliard-Héricourt qui polarisent chacune 15 % des offres d'emploi régionales.



UNE HAUSSE DE L'EMPLOI SALARIÉ MOINS ÉLEVÉE QU'AU NIVEAU NATIONAL

En 2019, l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté a très légèrement progressé de 0,1 % en un an contre 1 % au niveau national. Cette hausse légère des effectifs salariés est liée à la bonne orientation de la construction et du commerce et des

services marchands hors intérim alors que l'industrie est plus en retrait. Dans les services, la dynamique a été particulièrement portée par le secteur de l'hébergement-restauration, les services aux ménages et les services immobiliers. Toutefois, la croissance de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire régional. En effet, tous les départements ont profité de cette croissance à l'exception du Jura et de la Saône-et-Loire qui ont enregistré des baisses d'effectifs.

EN 2019 LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ A ÉTÉ PORTEUR

Avec 5 830 recrutements réalisés, la région Bourgogne-Franche-Comté a enregistré une stabilité de ses embauches de cadres en 2019. Ce niveau de recrutements est porté par la bonne tenue de la mécanique-métallurgie, de l'industrie automobile et autres matériels de transport et de la chimie et industrie pharmaceutique. Pour répondre à leurs besoins en compétences de cadres, les entreprises régionales ont également promu 1 430 salarié-e-s non cadres au statut de cadre (-14 % par rapport à 2018). Parallèlement, la région a enregistré 5 560 sorties de cadres (départs à la retraite, démissions, licenciements, etc.) soit une baisse de 8 % en un an. *In fine*, ce sont 1 700 nouveaux postes cadres qui ont été créés en Bourgogne-Franche-Comté en 2019.

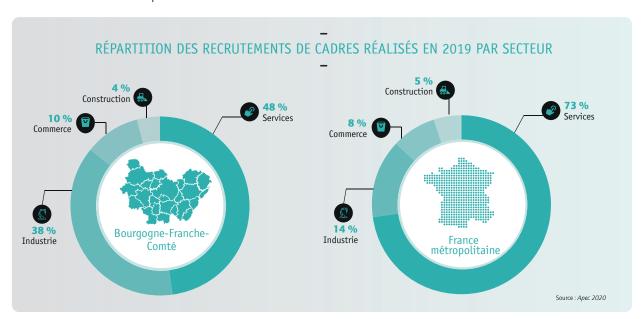
BILAN DU MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE EN 2019 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	
Recrutements de cadres en CDI ou CDD d'un an et plus	5 830
Promotions internes de non cadres au statut de cadre	1 430
Sorties (démissions, licenciements de cadres en poste)	4 320
Départs à la retraite de cadres en poste	1 240
Création nette de postes cadres (recrutements + promotions - sorties/départs)	1 700
	Source : <i>Apec, 2020</i>

4 RECRUTEMENTS DE CADRES SUR 10 DANS L'INDUSTRIE

-

Avec 38 % des embauches réalisées dans l'industrie, la Bourgogne-Franche-Comté se situe au premier rang des régions métropolitaines recrutant le plus de cadres dans ce secteur en 2019. C'est presque 3 fois plus que la moyenne nationale (14 %). Ce haut niveau de recrutement est porté par la bonne tenue de la mécanique-métallurgie, de l'industrie automobile et autres matériels de transport et de la chimie et industrie

pharmaceutique, secteurs très ancrés sur le territoire régional. Néanmoins, le secteur moteur de l'emploi cadre en Bourgogne-Franche-Comté reste celui des services : 48 % des embauches, une proportion nettement en deçà du niveau métropolitain (73 %). Les recrutements dans le tertiaire marchand sont, en grande partie, liés à la bonne orientation de l'ingénierie-R&D, qui vient en appui à l'industrie, de la santé-action sociale et des activités juridiques, comptables et de conseil. En 2019, le commerce est à l'origine de 10 % des recrutements dans la région (contre 8 % en France métropolitaine) tandis que la construction a concerné 4 % des embauches de cadres.



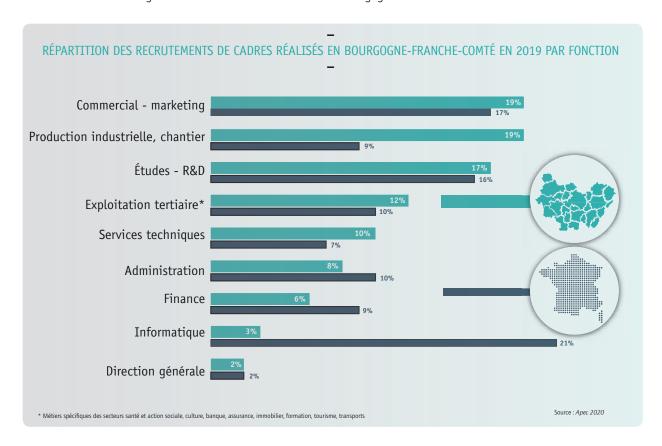
PROFILS — RECRUTÉS

LES ENTREPRISES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CIBLENT AVANT TOUT LES JEUNES CADRES

En 2019, les cadres ayant un à dix ans d'expérience professionnelle ont été les profils les plus recherchés par les recruteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté et plus particulièrement les jeunes cadres de moins de cinq ans d'expérience. Ces derniers ont notamment représenté 3 embauches sur 10. Les opportunités d'emploi ont également concerné des profils plus expérimentés. En effet, les entreprises régionales ont davantage sollicité les cadres de plus de dix ans d'expérience qu'en moyenne nationale. Parallèlement, elles sont restées ouvertes aux jeunes diplômé-e-s avec 14 % des recrutements de la région.

LES CADRES COMMERCIAUX ET CEUX EN PRODUCTION INDUSTRIELLE-CHANTIER SONT LES PLUS SOLLICITÉS

En 2019, les cadres commerciaux et ceux en production industrielle-chantier ont été les plus recherchés par les entreprises de Bourogne-Franche-Comté. Ils ont représenté, l'un et l'autre, 19 % de l'ensemble des embauches régionales, soit 2 points de plus que la moyenne nationale pour les commerciaux et jusqu'à 10 points de plus pour les cadres en production industrielle-chantier. Dans le même temps, les cadres en études-R&D ont été sollicités dans 17 % des embauches. Sans surprise, ces recrutements sont corrélés au tissu productif régional et sont le reflet des spécificités sectorielles industrielles de la Bourgogne-Franche-Comté.



LES MOBILITÉS — INTERRÉGIONALES

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES CADRES S'INSTALLANT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Île-de-France 26 % Auvergne-Rhône-Alpes 22 % **Grand Est** 15 % Occitanie 8 % Nouvelle-Aquitaine 5 % Provence-Alpes-Côte d'Azur 5 % Source: Apec. 2020 Les régions générant moins de 5 % des flux de cadres vers la Bourgogne-Franche-Comté ne figurent pas dans le tableau.

LA RÉGION A ATTIRÉ MOINS DE CADRES QU'ELLE N'EN A PERDU

En l'espace d'un an, 1 130 salarié-e-s sont venus s'installer en Bourgogne-Franche-Comté et occupent un poste de cadre. Dans le même temps, 1 460 cadres sont partis vivre et travailler dans une autre région. Les flux de cadres avec les autres régions sont déficitaires, à l'instar des Hauts-de-France, du Grand Est et dans une mesure moindre du Centre-Val de Loire. Les cadres nouvellement arrivés dans la région travaillent le plus souvent sur les zones d'emploi de Dijon (29 %), de Belfort-Montbéliard-Héricourt (13 %) et de Besançon (11 %).

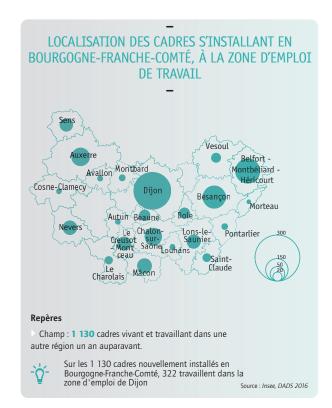
UNE ATTRACTIVITÉ PLUS FORTE POUR LES CADRES DES RÉGIONS DE PROVINCE

L'Île-de-France est la première région pourvoyeuse de cadres pour la Bourgogne-Franche-Comté. Les Franciliens, en effet, ont représenté 26 % des nouveaux arrivants. Cette proportion est toutefois bien en deçà de la moyenne des autres régions (42 % de cadres en provenance de l'Île-de-France). La Bourgogne-Franche-Comté attire plus spécifiquement les cadres provinciaux et notamment ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Grand Est. Ces deux régions limitrophes représentent respectivement 22 % et 15 % des cadres nouvellement arrivés sur le territoire.

TOUS LES SECTEURS BÉNÉFICIENT DES COMPÉTENCES CADRES DES NOUVEAUX ARRIVANTS

_

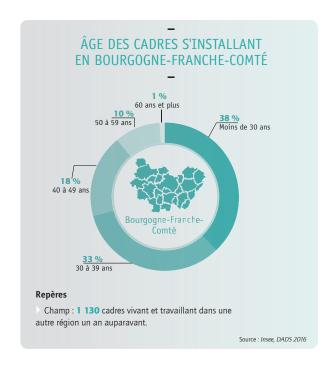
La répartition par secteur des nouveaux arrivants entre en cohérence avec celle des effectifs cadres régionaux. Les entreprises des services ont embauché près de la moitié des cadres nouvellement arrivés en Bourgogne-Franche-Comté (47 %). Au sein du secteur des services, les entreprises de communication, médias, conseil aux entreprises, activités juridiques et comptables se tourne plus facilement que les autres vers ces cadres et en



attirent à elles seules 18 %. Reflet des spécificités sectorielles de la région, le secteur de l'industrie n'est pas en reste. Il a attiré un tiers des nouveaux arrivants dont 13 % dans le seul secteur de l'industrie mécanique, métallurgie, automobile. Par ailleurs, 16 % des nouveaux arrivants ont décroché un emploi dans le commerce et la distribution et 5 % dans la construction.

LA RÉGION A SURTOUT ATTIRÉ DES CADRES DE **MOINS DE 40 ANS**

Les nouveaux arrivants sur le territoire sont âgés de moins de 40 ans pour 73 % d'entre eux. Le profil par âge des nouveaux arrivants en Bourgogne-Franche-Comté est globalement conforme à la moyenne des régions hors Île-de-France, même si les quinquagénaires sont un peu plus nombreux qu'en moyenne (10 % versus 7 %). D'une manière générale, les populations d'actifs de moins 40 ans sont plus mobiles que les autres.



L'APEC EN —

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En présentiel ou à distance, les consultant.e.s de l'Apec conseillent et accompagnent les jeunes diplômé.e.s, les cadres et les entreprises.



Cette étude a été réalisée par la direction Données, études et analyses (DDEA) de l'Apec.

Directeur de la DDEA : Pierre Lamblin

Responsables du pôle études : Emmanuel Kahn, Gaël Bouron Équipe projet : Christophe Lenzi, Thi Minh Chau Nguyen, Kamel Yahyaoui, Mélanie Lepori, Florence Kremer, Cristina Turlueanu, Camille Azière, Cendrine Mouline, Sylvie Tartesse, Erwan Audren Veille documentaire : Sophie Alexandre, Armelle Faure, Hélène Le Bras, Carole Rogel

Maquette : Daniel Le Henry

ISSN 2681-9589 (Document) ISSN 2681-2819 (Collection) MAI 2020

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE - 75689 PARIS CEDEX 14

POUR CONTACTER L'APEC

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H



corporate.apec.fr

ANF0141-20 06